





Strasbourg, 23 mai 2008

AP/CAT (2008) 19 original anglais

ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS (Accord EUR-OPA Risques majeurs)

Réunion des plateformes nationales européennes et des points focaux du Cadre d'action de Hyogo en vue de réduire les risques de catastrophe

Paris, 24-25 avril 2008

Hôte de la réunion : UNESCO

COMPTE-RENDU

TABLE DES MATIÈRES

<u>1.</u>	<u>CONTEXTE</u> 3
<u>2.</u>	DATE, LIEU ET ORGANISATEURS4
<u>3.</u>	OBJECTIFS DE LA REUNION
4.	PARTICIPANTS4
<u>5.</u>	DEROULEMENT DES TRAVAUX
<u>6.</u>	RESULTATS DE LA REUNION
7. CLC	OTURE DE LA REUNION ET PROCHAINES ETAPES 16
<u>ANNE</u>	XE 1
ANNE	X 2
ANNE	X 329

1. Contexte

Les plateformes nationales pour la réduction des risques de catastrophe ont fait partie intégrante de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN) et se sont avérées efficaces en tant que partenaires dans le cadre de cette structure internationale. Une fois la DIPCN achevée, elles ont occupé la même position essentielle dans le cadre du mécanisme qui lui a succédé, à savoir la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). Elles demeurent le pilier des initiatives nationales visant à réduire les effets négatifs des aléas naturels. Ce rôle important des plateformes nationales est également reconnu par le Secrétaire général des Nations Unies qui, dans son rapport à l'Assemblée générale en 1999, a fait la recommandation suivante : « Compte tenu du succès rencontré par les comités nationaux et les centres de liaison pour la Décennie dans un grand nombre de pays, le Secrétaire général encourage vivement tous les gouvernements à faire le nécessaire pour lancer cet appel » (voir rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale des Nations Unies A/54/497, 1999, para. 32).

Ultérieurement, lors de la Conférence mondiale de 2005 sur la prévention des catastrophes naturelles, 168 gouvernements ont adopté le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » (CAH). L'un des buts stratégiques du CAH est la mise en place et le renforcement des institutions, des mécanismes et des capacités en vue de permettre une plus grande capacité de réaction face aux aléas. Il appelle également toutes les nations à appuyer la création et le renforcement de mécanismes nationaux intégrés de réduction des risques de catastrophe tels que les plateformes nationales multisectorielles afin de « veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale ».

Les risques de catastrophe sont de plus en plus mondiaux. Compte tenu de facteurs comme les changements climatiques et la mondialisation économique, des interventions dans une région donnée peuvent avoir un impact sur les risques d'aléas dans une autre région et vice versa. Cette situation, associée à une vulnérabilité croissante due à une urbanisation anarchique, au sous-développement et à la concurrence pour l'obtention de ressources limitées, laisse présager un avenir où les catastrophes vont de plus en plus menacer l'économie et la population mondiale.

L'Europe est une région exposée aux risques naturels (séismes, inondations, incendies de forêt, sécheresses, glissements de terrain, etc.). Les effets conjugués du changement climatique, des modifications des modes d'utilisation des terres et du développement des établissements humains dans des zones exposées aux catastrophes vont probablement accroître les risques liés aux aléas météorologiques au cours des années à venir.

L'Europe est aussi un acteur international majeur dans les divers secteurs de l'aide au développement et de l'assistance humanitaire, ainsi qu'en matière d'expertise technique et de recherche sur la réduction des risques liés aux catastrophes.

Plusieurs points focaux officiels du Cadre d'action de Hyogo (points focaux du CAH) ont été désignés au niveau national pour transmettre toute information complémentaire au Secrétariat de la Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC) et partager des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du CAH.

La réunion s'est appuyée sur les conclusions de la réunion des plateformes nationales européennes et des points focaux tenue à Strasbourg le 7 mai 2007.

2. Date, lieu et organisateurs

Le Conseil de l'Europe (Accord EUR-OPA Risques majeurs) et le Secrétariat de l'ONU/SIPC, en collaboration avec le Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH (actuellement présidé par le DKKV – Comité allemand de prévention des catastrophes) ont invité des représentants des plateformes nationales européennes et des points focaux pour la réduction des risques de catastrophe à une réunion les 24 et 25 avril 2008, à Paris. L'Unesco a accueilli la rencontre qui s'est déroulée dans ses locaux.

3. Objectifs de la réunion

- Examiner et partager les informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (directives pour la préparation des rapports et présentation d'un plan de travail concernant le suivi, l'examen des progrès accomplis et les publications).
- Exploiter les possibilités de partenariat entre plateformes nationales en Europe (Réseau européen de plateformes nationales ; jumelage entre plateformes nationales ; échanges et collaboration avec des instituts spécialisés).
- Convenir des questions communes à aborder au niveau européen (examen des principaux défis en Europe et des moyens de progresser).

4. Participants

Voir liste des participants en annexe 1.

5. Déroulement des travaux

M. Iuliu Bara (président du Comité des correspondants permanents de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs) a présidé la réunion du 24 avril.

M. Claes-Uno Brask (Agence suédoise des services de sauvetage, Service de la prévention des urgences) a présidé la réunion du 25.

5.1. Mots de bienvenue

M. Iuliu Bara et M. Badaoui Rouhban (chef de la section Prévention des catastrophes, secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO) souhaitent la bienvenue aux participants au nom du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO, en leur qualité de coorganisateurs et hôte de la réunion.

M. Eladio Fernández-Galiano (secrétaire exécutif de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs) présente cette réunion comme une occasion de formaliser la coopération entre plateformes européennes, d'impulser la constitution de nouvelles plateformes et le travail en réseau, y compris les échanges avec les centres spécialisés du Conseil de l'Europe (Accord EUR-OPA Risques majeurs), et de mesurer les progrès en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC).

M. Sálvano Briceño (directeur du Secrétariat de l'ONU/SIPC à Genève) souhaite la bienvenue aux participants au nom de l'ONU/SIPC et se félicite de l'étroit partenariat noué entre le Conseil de l'Europe et l'UNESCO, qui a permis la tenue de cette réunion. Il fait brièvement le point sur la RRC en Europe, en soulignant la vulnérabilité croissante du continent (les catastrophes et les pertes humaines sont toujours plus nombreuses). Il met aussi en avant l'un des thèmes de la réunion, « Adaptation aux changements climatiques et réduction des risques de catastrophe ».

Au nom des plateformes nationales française, allemande et suisse, le DKKV, représenté par M. Karl-Otto Zentel (directeur général du Comité allemand de prévention des catastrophes), donne un bref aperçu du Réseau européen de plateformes nationales. Il souligne que chaque pays a besoin d'une plateforme nationale en vue de gérer efficacement les risques et que l'Europe doit être vue comme une opportunité de plaider en faveur de la RRC aux niveaux régional et mondial, étant donné son rôle d'acteur international majeur en matière d'aide au développement et d'assistance humanitaire.

5.2. Progrès accomplis dans les activités de prévention des risques

a) Ce thème est introduit par un exposé¹ de Mme Paola Albrito (coordinatrice régionale de l'ONU/SIPC Europe) sur l'examen et le suivi des progrès réalisés dans l'application du Cadre d'action de Hyogo. L'exposé:

- fournit des informations générales concernant l'outil de suivi en ligne ;
- présente un plan de travail pour assurer le suivi et l'examen des progrès accomplis ;
- indique le délai imparti aux plateformes nationales pour partager avec l'ONU/SIPC les informations relatives à cet outil en ligne.

b) Suivi des progrès réalisés dans l'application du Cadre d'action de Hyogo

L'outil de suivi en ligne du CAH permettra aux plateformes nationales et aux points focaux de collecter des données et de développer l'échange d'expériences sur des questions communes.

L'idée est de pouvoir, aux niveaux régional et national, recueillir et partager des informations sur la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes et de mettre en lumière les questions à traiter en priorité.

Les productions et les données mises à jour seront disponibles en ligne.

Les contributions nationales (soumises en ligne), les études pays et les rapports régionaux préparés devront être remis entre avril et août 2008. Ces informations permettront d'affiner l'analyse et de procéder à la rédaction du rapport d'évaluation globale entre septembre et décembre 2008. Ce rapport sera disponible pour la prochaine réunion de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe (Genève, juillet 2009).

Pour l'Europe, ces activités de suivi contribueront notamment à : permettre le suivi des progrès réalisés en vue de renforcer la capacité de réaction face aux catastrophes ; identifier les lacunes et les ressources nécessaires aux programmes et aux initiatives ; encourager une collaboration et une coopération plus étroite entre les acteurs nationaux ; stimuler les échanges et les activités avec diverses organisations internationales ; développer la visibilité des pays sur la scène internationale ; partager les bonnes pratiques et les leçons tirées entre les intervenants au niveau national et avec d'autres pays qui pourraient entreprendre les mêmes initiatives ; accéder aux possibilités continues offertes par l'outil de suivi en ligne.

Ce suivi en ligne figurait parmi les différents outils examinés lors de la dernière réunion des plateformes nationales européennes et des points focaux du CAH. Cette interface, ainsi que la dernière version des directives concernant les indicateurs de mesure des progrès réalisés dans l'application du CAH, est jugée particulièrement utile pour faciliter les travaux à entreprendre aux niveaux national et régional. Grâce au site Preventionweb, il sera désormais possible d'avoir un aperçu général des pays et activités et d'obtenir plus facilement et rapidement des informations concernant les acquis et les lacunes.

¹ Disponible sur le site www.unisdr.org/europe – Meeting of European National Platforms and HFA Focal Points for DRR.

L'outil de suivi en ligne est disponible en français, anglais et espagnol.

Mme Albrito mentionne les organisations sous-régionales et régionales qui devraient fournir des mécanismes régionaux liés au processus de suivi en Europe. Il s'agit du Conseil de l'Europe (Accord EUR-OPA Risques majeurs), de l'UE/CE, de l'Initiative sur l'état de préparation aux catastrophes et leur prévention (DPPI), du Réseau européen de plateformes nationales et du Forum pour la prévention des catastrophes naturelles en Europe centrale (CEUDIP).

c) Valeur ajoutée de l'initiative

Cet outil vise à éviter les doubles emplois et à renforcer la visibilité des pays sur la scène internationale.

Les plateformes nationales et les points focaux auront la possibilité de voir les informations diffusées sur le site par les pays ayant terminé leur rapport. C'est un outil valable qui permettra d'aller de l'avant en s'appuyant sur une large base de données des réalisations et des défis à relever.

d) Débat sur l'exposé et réflexion sur les principaux acquis à ce jour

M. Eladio Fernández-Galiano dégage les deux principaux messages de l'exposé :

- des partenariats entre tous les acteurs peuvent fournir informations et connaissances ;
- il est essentiel de créer une coopération et une base institutionnelle favorisant la coopération.

M. Karl-Otto Zentel souligne que le fait d'obtenir des informations sur les processus, sans se limiter aux données factuelles, est source de valeur ajoutée. Il indique aussi que cette initiative vise à recueillir des informations exhaustives sur tous les aspects de la gestion des catastrophes et que fournir des données solidement étayées ne va pas sans poser des difficultés aux plateformes nationales et aux points focaux. Il rappelle deux mots clés : coopération et praticité.

Mme Biljana Zuber (conseillère principale pour les relations internationales auprès de l'Administration de la protection civile et des secours en cas de catastrophe de la République de Slovénie) reconnaît la difficulté qu'il y avait à dresser un bilan des progrès l'an dernier, en raison du manque d'indicateurs. A cet égard, les participants conviennent de l'utilité de la version actuelle du système en ligne de présentation de rapports, qui comporte des indicateurs.

Plusieurs participants font valoir que dans la mesure où davantage de plateformes nationales et de points focaux sont désormais connectés et travaillent de concert avec l'ONU/SIPC, des enjeux communs devraient être identifiés sous peu. Le changement climatique a d'ores et déjà été désigné comme l'un des défis à relever. En conséquence, il apparaît nécessaire de promouvoir la mise en réseau des expériences, et donc de ne pas se concentrer exclusivement sur les modalités de la mise en place d'une plateforme nationale.

M. Sálvano Briceño (directeur de l'ONU/SIPC) rappelle que dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, l'utilisation et l'application du Cadre d'action de Hyogo ouvrent d'énormes possibilités de progresser en matière d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. M. Briceño indique que depuis Bali, la RRC fait partie intégrante des négociations sur le changement climatique. A ce propos, il cite l'exemple du Livre vert sur l'adaptation au changement climatique élaboré par la Commission européenne, où les mesures d'adaptation qui sont mises en avant sont les mêmes que celles indiquées dans le CAH pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes.

Il recommande aux participants d'en profiter pour donner un nouvel élan à la mise en œuvre des mesures préconisées dans le CAH.

M. Steven Barnes (Royaume-Uni, Civil Contingencies Secretariat, Cabinet Office) soulève une question épineuse : comment juger / évaluer les progrès accomplis ? Tous les pays veulent en effet se présenter comme des champions et ont tendance à rehausser l'importance de leurs activités. Les indicateurs doivent donc être vraiment précis de manière à éviter toute considération subjective.

Mme Paola Albrito explique que le processus de présentation de rapports a été structuré selon une approche pas à pas, en progressant sur la base d'indicateurs. Les organisations régionales étant elles aussi tenues de présenter des rapports, cela fournit une nouvelle occasion de mettre en lumière les principales réussites dans la région. Cela permet de remettre les choses en perspective. Les participants reconnaissent que ce point soulève le problème général de l'évaluation et de la difficulté de trouver un instrument approprié de mesure des progrès. On peut espérer que l'utilisation des indicateurs définis aux fins du suivi contribuera à résoudre cette question épineuse.

M. Claes-Uno Brask rappelle que bien que le suivi soit un aspect important, apprendre l'est encore plus. Les plateformes nationales et les points focaux doivent partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques.

Les participants conviennent qu'il est très important de procéder régulièrement à une auto-analyse concernant les progrès accomplis et les enjeux en matière de réduction des risques de catastrophe.

5.3. Possibilités de collaboration en matière de RRC en Europe

a) Résultats

Ce thème est introduit par un exposé² de Francesc Pla (*responsable de programme de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs du Conseil de l'Europe*) concernant les centres collaborateurs et les synergies possibles avec les plateformes nationales européennes et les points focaux du CAH. L'exposé:

- donne un aperçu de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs ;
- présente la valeur ajoutée d'un réseau européen ;
- anticipe les activités qui seront menées à l'avenir dans le cadre de l'accord susmentionné.

L'Accord EUR-OPA Risques majeurs offre un bon exemple de travail en réseau entre plusieurs partenaires ayant des buts communs.

Un aspect important est son approche multisectorielle : vingt-cinq pays coopèrent en faveur de la RRC et sont suivis par d'autres acteurs, comme les Etats observateurs ou les organisations internationales.

La valeur ajoutée d'un tel réseau européen réside dans l'interface qu'il offre (entre les milieux scientifiques et les services de protection civile par exemple). Cela permet de partager les compétences nécessaires pour la RRC et autorise une coopération entre différentes organisations. L'engagement pris dans le cadre de cet accord en faveur de la constitution de plateformes nationales, en collaboration avec l'ONU/SIPC, donnera l'occasion de soutenir la tenue d'ateliers sur les modalités de création et de fonctionnement d'une plateforme nationale.

² Disponible sur le site www.unisdr.org/europe – Meeting of European National Platforms and HFA Focal Points for DRR.

b) Exposé de l'ONU/SIPC sur les évolutions récentes en Europe

Mme Paola Albrito fait observer que les partenaires travaillent plus activement sur des questions relatives à la RRC, comme en témoigne le nombre croissant de plans de travail régionaux ayant trait à la prévention des risques de catastrophe et soutenant des activités nationales liées à la réduction des vulnérabilités. L'exposé³ offre un résumé de ces initiatives et des principaux succès de l'organisation régionale et des différents partenaires. Pour chacun de ces acteurs, il décrit dans les grandes lignes la manière dont le Secrétariat de l'ONU/SIPC a contribué à stimuler, faciliter ou encourager le processus. Plusieurs réussites exemplaires sont présentées au cours de l'exposé afin de montrer comment mobiliser des ressources en faveur de la RRC.

La multiplication des échanges entre les plateformes européennes et les points focaux du CAH, notamment dans le cadre des activités entreprises par le Réseau européen de plateformes nationales, apparaît comme un moyen efficace de partager les informations, d'ouvrir un dialogue autour des expériences nationales et de progresser dans les objectifs à l'échelle de l'Europe.

L'un des objectifs de ces échanges est d'éviter les doubles emplois en informant plus ouvertement et activement des activités menées en matière de RRC.

Mme Paola Albrito présente ensuite les principaux messages suivants :

- faire preuve d'imagination en matière de mobilisation des ressources aux niveaux régional et national ;
- susciter un engagement fort à tous les niveaux ;
- stimuler le recours aux organisations et capacités régionales et sous-régionales pour mieux comprendre la RRC;
- souligner que la coordination et le partage de l'information sont des démarches fondamentales pour éviter les activités faisant double emploi et faire en sorte que les différents acteurs régionaux puissent s'appuyer sur les ressources des autres ;
- identifier de grandes manifestations publiques qui pourraient être l'occasion de sensibiliser aux questions de réduction des risques de catastrophe (activités de communication et de diffusion).
- c) Le Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH (président DKKV)

Ce thème est introduit par un exposé⁴ de M. Karl-Otto Zentel (directeur général du DKKV). Cet exposé vise à :

- mettre en lumière les objectifs communs, les objectifs spécifiques et le programme d'activités du Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH (qui regroupe actuellement des partenaires allemands, français et suisses);
- donner un aperçu des activités entreprises depuis la création de ce réseau ;
- présenter ses activités futures.

³ Disponible sur le site www.unisdr.org/europe – Meeting of European National Platforms and HFA Focal Points for DRP

⁴ Disponible sur le site www.unisdr.org/europe – Meeting of European National Platforms and HFA Focal Points for DRR

Sont notamment mises en avant les activités et réalisations suivantes :

élaboration d'un projet en réponse à l'appel à propositions lancé par la DG Recherche concernant les mécanismes de coordination en Europe en matière de RRC, comme les plateformes nationales ; organisation du séminaire de Divonne-Les-Bains des 5 et 6 décembre 2007 intitulé « Prévention et secours : deux mondes séparés en Europe ? » (dont le principal organisateur était la plateforme nationale française) ; participation à plusieurs importants rendez-vous européens pour présenter les objectifs en matière de RRC ; participation à des réunions de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs et sur le système d'établissement de rapport en Europe (secrétariat de l'ONU/SIPC, février 2008).

Lors de l'examen rapide des activités futures, DKKV fait une remarque importante dont il ressort qu'on devra saisir l'occasion de soulever la question de la RRC durant la présidence française de l'Union européenne. M. René Feunteun (ministère français du Développement durable, Direction de la prévention, des pollutions et des risques) déclare qu'au cours de la présidence française de l'Union européenne, le ministère et l'AFPCN organiseront du 26 au 28 novembre 2008 une manifestation portant sur l'approche, la prévention et la conscience européennes des risques, y compris l'adaptation au changement climatique. Un fort engagement de l'Europe autour du thème de la RRC pourrait stimuler un engagement politique au niveau des nations, ne serait-ce que dans la mesure où l'échelon européen présente souvent plus d'attraits que l'échelon national aux yeux des acteurs politiques.

A noter également, parmi les activités futures, les travaux sur le changement climatique et la promotion d'une approche européenne commune de la RRC, conjointement avec la Commission européenne.

La volonté d'aborder une problématique commune, comme le changement climatique, par le biais de la présidence européenne est une démarche jugée très positive par l'ensemble des participants. Il est souligné que la future présidence de l'UE devrait réaliser une coordination analogue. Il est aussi noté qu'il est encore très souvent nécessaire de mettre en avant la question de la RRC à l'échelon national et de développer l'engagement politique.

d) UE/CE et RRC : développement d'une stratégie de prévention des catastrophes

M. Thomas de Lannoy (administrateur à la Commission européenne, Direction générale de l'environnement, Unité « Protection civile »), qui représente la Commission européenne, expose brièvement les stratégies actuelles et les initiatives futures de la Commission en matière de RRC.

La Commission européenne compte publier en octobre 2008 une Communication spécifique sur une approche intégrée de la prévention des catastrophes. Les terribles catastrophes des années précédentes ont conduit à un renforcement de la législation européenne sur la protection civile, avec l'étoffement du Mécanisme communautaire de protection civile et l'adoption de l'Instrument financier pour la protection civile. Toutes les parties concernées ont à présent la volonté politique de renforcer les liens entre prévention, état d'alerte, réaction et reconstruction. D'autres actions sont à mener au niveau communautaire pour intensifier les efforts de prévention. La Communication devra étudier les questions suivantes : élaborer une base de connaissances sur les catastrophes, établir un lien entre les différents acteurs et les diverses politiques sectorielles, améliorer l'emploi des crédits de l'Union européenne destinés à la prévention des catastrophes, compléter les initiatives existantes, mettre au point des activités de recherche spécifiques et renforcer la coopération internationale dans le domaine de la prévention.

À l'automne 2008, il sera présenté un livre blanc sur l'adaptation au changement climatique, comme suite au Livre vert sur l'adaptation au changement climatique que la Commission européenne a adopté en juin 2007.

La Commission européenne est aussi en train d'élaborer le projet d'une Stratégie de l'Union européenne pour la RRC dans les pays en voie de développement. Cette Stratégie, que la Commission devrait adopter en octobre 2008, se présentera sous la forme d'une Communication de la Commission. Une consultation des parties intéressées a été publiée sur l'Internet.

La Commission mène, dans les Balkans et en Turquie, des activités de RRC en coordination avec la Banque Mondiale et l'ONU/SIPC dans le cadre du programme SEEDRMAP (Programme d'adaptation et d'atténuation des risques de catastrophe pour l'Europe du Sud-Est). L'objectif global de l'Initiative concernant les risques de catastrophes est de réduire la vulnérabilité des pays IAP aux catastrophes naturelles, en accroissant les capacités des collectivités locales et en promouvant une approche coordonnée de la réduction des risques de catastrophe. Le programme vise à offrir des conseils et un soutien techniques pour améliorer et renforcer les systèmes de prévision météorologique et d'alerte précoce dans la région. Le Programme de réduction des risques de catastrophe sera appliqué principalement par l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale) et le PNUD. Il est exposé dans la Communication de la Commission intitulée « Balkans occidentaux : renforcer la perspective européenne », que l'on peut consulter sur le site Internet de la Communauté européenne.

Les principales difficultés décrites concernent l'information et la communication autour de la RRC: de gros efforts ont été accomplis pour élaborer une approche commune en Europe. La Commission n'a pas choisi d'élaborer un projet législatif spécifique à cet égard, mais a déjà entrepris une consultation des parties prenantes sur les questions liées à la RCC.

e) Débat sur les possibilités de collaboration en Europe

Le président de la réunion remercie tous les intervenants pour leurs exposés et rappelle les principaux messages :

- le travail en réseau et la collaboration en Europe doivent reposer sur des initiatives partant de la base pour être efficaces ;
- les mots clés sont coopération et travail en réseau.

Le Professeur Alberto Monti, de l'Organisation Pour la Coopération et le Développement Économiques (OCDE), parle des initiatives et projets récents que l'OCDE met en œuvre à l'heure actuelle dans le domaine de la gestion financière des grandes catastrophes. Il souligne la nécessité de concevoir des stratégies financières efficaces pour gérer les coûts croissants des catastrophes aux niveaux national et régional, ainsi que les limites inhérentes à des mécanismes d'indemnisation purement rétroactifs. Il insiste également sur le lien entre la claire affectation préalable de crédits au titre du coût financier des catastrophes et les stimulants à l'adoption de mesures de RCC rentables à tous les niveaux administratifs et sociaux. Le Professeur Monti se félicite des possibilités d'information et d'échange avec l'OCDE et suggère que le Réseau européen de plateformes nationales et les points focaux du CAH puissent prendre part aux initiatives et événements futurs qui seront organisés sous les auspices du Réseau international de l'OCDE sur la gestion financière des catastrophes de grande ampleur.

M. Giovanni de Siervo (Protection civile italienne), qui a créé une plateforme nationale et est en train de définir les modalités de fonctionnement et la composition de cet organe, fait observer que le débat sur la RRC prend de multiples formes et souligne la nécessité d'une coordination. La

rationalisation et une approche pratique du soutien apporté aux pays pour la mise en œuvre des activités de RRC apparaissent comme un moyen de progresser.

M. Steven Barnes demande ce qu'il reste à faire au niveau national, si tant de choses ont déjà été faites par les acteurs régionaux et internationaux ?

Le secrétariat de l'ONU/SIPC indique que la RRC est un sujet très large et que les véritables réussites sont fondées sur une législation nationale rigoureuse en la matière, assortie d'un solide mécanisme. De nombreux exemples sont fournis concernant les activités des plateformes nationales. Le DKKV ajoute que le secrétariat de l'ONU/SIPC, le Conseil de l'Europe et autres partenaires ne sauraient se substituer aux pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités et programmes nationaux.

Les participants reconnaissent que beaucoup reste à faire pour sensibiliser les gouvernements à l'importance de la RRC.

Signature du mémorandum de coopération entre le Conseil de l'Europe et le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ONU/SIPC).

5.4. Questions communes à aborder à l'échelle européenne : examen des principaux problèmes en Europe et des moyens de progresser

Pour cette partie de l'ordre du jour, la réunion est présidée par M. Claes-Uno Brask (coordonnateur du Service de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement de l'Agence suédoise des services de sauvetage), venu de Suède. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants à cette seconde journée, il la présente comme une occasion de débattre d'une série de questions qui seront introduites par de courts exposés de différents acteurs.

a) Adaptation au changement climatique et RRC : objectifs communs et temps forts (introduction aux principales manifestations)

Ce thème est introduit par un exposé⁵ de M. Sálvano Briceño (directeur de l'ONU/SIPC) qui :

- explique la notion d'adaptation et donne un aperçu du problème ;
- décrit les liens entre le plan d'action de Bali et la RRC ;
- annonce les grands moments de 2008 dans la poursuite des objectifs de RRC.

L'un des concepts clés de l'adaptation est l'idée qu'il faut se préparer à « gérer l'inévitable ». La conférence de Bali sur le changement climatique appelle à une action renforcée en matière d'adaptation, notamment en ce qui concerne les stratégies de gestion des risques et de prévention (y compris le partage des risques et des mécanismes de transfert comme les assurances), les stratégies de réduction des risques et les moyens de faire face aux pertes et aux dégâts matériels associés aux impacts du changement climatique dans les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables à ses effets préjudiciables. M. Briceño explique que pour atteindre ces objectifs, les acteurs de la RRC à l'échelon national devront prendre diverses mesures, en particulier : mettre en place des mécanismes nationaux chargés d'établir un lien entre les stratégies d'adaptation au changement climatique et les stratégies de réduction des risques de catastrophe et de coordonner les actions ; faire une évaluation de base de l'importance des efforts de réduction des risques de catastrophe et des efforts connexes d'adaptation au changement

⁵ Disponible sur le site www.unisdr.org/europe – Meeting of European National Platforms and HFA Focal Points for DRR.

climatique dans le pays et procéder à une évaluation des aléas climatiques ; enfin, préparer des plans d'adaptation au changement climatique en s'appuyant sur le cadre d'action de Hyogo.

b) Débat sur les objectifs communs et les principales manifestations

Pour orienter le débat, Mme Paola Albrito pose quelques questions aux participants :

- 1) Y a-t-il des experts sur le changement climatique dans votre plateforme nationale ? Avezvous des expériences à partager ?
- 2) Abordez-vous la problématique du changement climatique au sein de votre plate-forme nationale ?
- 3) Avez-vous un programme de travail sur ce thème ?
- 4) Préparez-vous quelque chose en vue d'une manifestation?
- 5) Avez-vous des suggestions pour progresser ensemble sur la question du changement climatique et de la RRC ? (Une autre réunion aura lieu pour parler de ce point précis)

M. Claes-Uno Brask (coordonnateur du Service de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement de l'Agence suédoise des services de sauvetage) intervient pour expliquer que la question de l'adaptation au changement climatique et de la RRC a été soulevée dans son pays lors d'une réunion organisée cette année. Une publication dresse un bilan des principales conclusions de cet intense débat à l'échelon national. La plateforme nationale suédoise est très préoccupée par cette question. M. Claes-Uno Brask rappelle l'importance de réunir différentes organisations pour travailler efficacement.

M. Karl-Otto Zentel déclare que la plateforme nationale allemande entretient des contacts étroits avec l'Agence pour l'environnement et contribue par son expérience à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation. Il indique que les groupes de défense de l'environnement limitent très souvent leurs activités aux questions environnementales (les thèmes des transports, de l'énergie, de la finance ne sont pas soulevés). Il faut s'efforcer d'impliquer tous les secteurs concernés dans la stratégie d'adaptation. Des discussions sur le Livre vert de l'UE ont été ouvertes en Allemagne, mais il s'agit là d'un processus de grande envergure.

Des efforts doivent être faits pour travailler conjointement avec d'autres acteurs, comme l'UE, pour suivre de près les discussions de Bruxelles.

M. Thomas de Lannoy fait observer que dans la stratégie de la Commission, l'adaptation au changement climatique et la prévention des catastrophes sont deux concepts distincts relevant de deux initiatives différentes.

M. Giovanni de Siervo souligne le danger de focaliser entièrement les efforts sur la problématique du changement climatique, au détriment de l'attention portée à la RRC. Pendant son intervention, il évoque aussi une manifestation organisée par l'Italie et la Russie avec le concours de la Suisse, qui se tiendra à Genève le 25 juin 2008. Cette rencontre, intitulée « Le rôle des systèmes de protection civile modernes et les nouveaux enjeux mondiaux : du Cadre d'action de Hyogo à une intervention en temps réel », examinera le rôle de la protection civile moderne face aux nouveaux enjeux en matière de préparation en prévision des catastrophes : intervention, mais aussi réduction des risques.

M. Briceño (directeur de l'ONU/SIPC) reconnaît qu'il est important de distinguer adaptation au changement climatique et RRC, mais sans perdre de vue les points communs. Il est essentiel de faire le lien entre ces questions afin d'éviter tout chevauchement.

Le changement climatique a une incidence indirecte sur les catastrophes. En outre, ces deux problématiques ne sont pas près de disparaître. Il faudrait que les dispositions en matière de RRC aient davantage force obligatoire.

Le changement climatique doit être un objectif à moyen terme du CAH.

La principale difficulté tient à l'approche adoptée face au changement climatique. Elle est encore trop largement axée sur l'énergie, sur la manière de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un important mouvement doit se développer pour conduire les gouvernements à engager une réflexion sur les mesures d'adaptation. Il en est de même en matière de RRC : il faut passer de la réaction à la prévention.

c) Principales occasions de communiquer sur le changement climatique et la RRC

Les participants conviennent de profiter de l'occasion offerte par la présidence française de l'UE au second semestre 2008.

Selon M. Karl-Otto Zentel (DKKV), cependant, on ne pourra pas faire grand chose en six mois. Un processus pourra être lancé pendant la présidence, mais il sera essentiel de poursuivre cette initiative lors des prochaines présidences européennes de la République tchèque et de la Suède.

d) Jumelage de plateformes nationales. Introduction aux principales manifestations au niveau mondial

Ce thème a été introduit par un $exposé^6$ de M. Lars Bernd (responsable de programme, ONU/SIPC). Cet exposé:

- donne un aperçu global des points focaux du CAH et des plateformes nationales existantes ou en cours de constitution ;
- présente un projet de boîte à outils pour les plateformes nationales ;
- décrit plusieurs exemples de partenariats établis entre divers acteurs internationaux, ainsi que la coopération et le jumelage entre les plateformes nationales ;
- annonce les principaux rendez-vous des plateformes nationales pour la période 2008-2009.

Le nombre de plateformes nationales est en hausse, mais n'est pas encore très élevé. Le principal problème est que la plupart d'entre elles ont du mal à travailler efficacement, faute de pouvoir disposer d'un appui financier et humain durable. Le projet de boîte à outils est censé aider les pays à mettre en place des plateformes nationales efficaces en fournissant des conseils élémentaires et des outils pratiques (comment instaurer un dialogue entre plusieurs parties prenantes, comment rédiger un programme de travail, etc.).

De bons exemples de coopération entre partenaires (institutions des Nations Unies, ONG...) sont cependant à signaler. Il est également fait état de l'intérêt grandissant de pays donateurs et de l'OCDE.

Au cours des prochains mois, à noter la tenue de la réunion consultative des plateformes nationales et des points focaux du CAH à Panama, en octobre 2008. M. Lars Bernd lance un nouvel appel aux bailleurs de fonds pour qu'ils aident à organiser cette rencontre.

e) Débat sur les objectifs communs et les principales manifestations

⁶ Disponible sur le site www.unisdr.org/europe – Meeting of European National Platforms and HFA Focal Points for DRR.

Il convient de privilégier désormais les échanges législatifs plutôt que les échanges d'expériences, afin d'aller vers des partenariats plus concrets.

M. Petter Nuland (Norvège, principal conseiller de la Direction de la protection civile et de la planification des mesures d'urgence) donne l'exemple de la conférence de jumelage avec la Chine. Cette manifestation a permis aux intervenants d'avoir des échanges de vues avec leurs homologues (la Croix-Rouge norvégienne s'est entretenue avec la Croix-Rouge chinoise, par exemple).

Plusieurs ateliers vont avoir lieu (dates à préciser) en Europe. Lors de ces rencontres, des plateformes nationales déjà existantes donneront des conseils techniques aux structures en cours de constitution.

Plusieurs participants demandent des précisions sur ce que signifie le jumelage et sur ses implications. Mme Paola Albrito rappelle qu'il appartient aux plateformes européennes de débattre de ce point et de définir les objectifs recherchés. Sur la base des échanges réalisés en Europe, elle distingue trois niveaux de jumelage : un pays souhaite en savoir plus sur la manière dont les plateformes nationales existantes se sont constituées en vue d'avancer dans la mise en place de sa propre structure (nombre de pays où une plateforme nationale est déjà en cours de création ont manifesté un intérêt en ce sens); un pays mettant en place une plateforme nationale souhaite s'appuyer sur les expériences d'autres plateformes nationales européennes, notamment en ce qui concerne les activités et échanges de nature technique (cas du Monténégro par exemple, qui a fait part de son intérêt aux membres du Réseau européen de plateformes nationales [Allemagne, France et Suisse]); enfin, un soutien concret est demandé et exprimé entre une plateforme nationale et un pays engagé dans la constitution d'une plateforme nationale, comme dans le cas de l'Italie et de l'Albanie (l'Albanie a demandé à bénéficier du soutien de la Protection civile italienne [chargée de la coordination de la plateforme nationale] afin de restructurer son système de protection civile d'un point de vue législatif, structurel et programmatique). Tous ces exemples peuvent être englobés dans la notion de « jumelage ». Globalement, il apparaît que le concept de jumelage doit être élastique, afin de favoriser de

Globalement, il apparaît que le concept de jumelage doit être élastique, afin de favoriser de nouvelles initiatives de soutien et de tirer le plus grand bénéfice des échanges.

M. Karl-Otto Zentel affirme qu'il ne sert à rien d'avoir une multitude de bonnes pratiques si elles ne sont pas rattachées à un concept. Les plateformes nationales ont besoin d'un cadre pour lancer un tel processus. Malgré la coopération existant entre elles, il serait utile de mettre en place un forum permanent de discussion. Cela est certes plus difficile, mais apparaît davantage nécessaire. Mme Paola Albrito répond par une question fondamentale : qui devrait définir les buts et objectifs ? L'ONU/SIPC ? Les plateformes nationales ? — l'idée étant que tous les acteurs travaillent ensemble.

Il est alors décidé que l'ONU/SIPC diffusera une première version d'un document explorant la notion de jumelage. Ce document sera distribué aux plateformes nationales et aux points focaux d'Europe en vue d'arriver à un accord sur une définition commune et de préciser les concepts relatifs à cette intéressante modalité de collaboration.

M. Steven Barnes fait observer que tous les pays ont quelque chose à apporter. Avant tout, la démarche de jumelage doit être un processus inclusif, et non pas exclusif.

Les représentants de l'ONU/SIPC rappellent deux facettes possibles du jumelage :

- des plateformes nationales existantes engagent un partenariat sur des questions de leur choix;
- une plateforme nationale existante apporte son aide à une plateforme nationale en voie de constitution (conseils concrets).

5.5. Une plateforme européenne pour la RRC. Introduction

- a) Ce thème est introduit par M. Sálvano Briceño. Son exposé :
 - rappelle qu'en tant que priorité nationale et locale (1^{ère} priorité du CAH), la réduction des risques de catastrophe doit être intégrée dans le cadre législatif;
 - introduit l'idée que la RRC doit être une priorité européenne.

M. Briceño propose de mener une action stratégique de sensibilisation des députés européens à la nécessité d'une politique de réduction des risques à l'échelle de l'Europe, afin que la RRC soit intégrée dans la législation régionale.

L'un des grands défis est de savoir comment arriver à faire en sorte que la prévention devienne le principal objectif des législateurs européens.

L'Initiative internationale est aussi présentée comme un réseau de législateurs issus principalement du secteur de l'environnement, mais aussi de la RRC.

La prochaine étape est de créer des partenariats public-privé pour la RRC entre plusieurs acteurs :

- 1) Classe politique
- 2) Législateurs
- 3) Secteur privé

b) Débat sur le Réseau européen de plateformes nationales et sur le haut degré d'engagement politique en Europe

Selon l'ONU/SIPC, pour progresser vers un réseau européen plus efficace, il convient de s'interroger au préalable sur trois points :

- 1) Quel est le potentiel de soutien des plateformes nationales existantes ?
- 2) Quels sont les principales manifestations pouvant être mises à profit pour plaider en faveur de la RRC aux niveaux européen et mondial ?
- 3) Sur quoi doivent porter les efforts pour améliorer le partage de l'information ? (Beaucoup d'informations sont partagées avec et par la coordonnatrice régionale de l'ONU/SIPC Europe, mais pas directement entre les plateformes nationales)

M. Steven Barnes affirme que la principale question à aborder au titre de ce point de l'ordre du jour est ce qu'il faut entendre par « plateforme européenne ». De nombreuses approches sont possibles pour progresser au niveau européen, mais il faudrait éviter la constitution de plusieurs sous-groupes de plateformes nationales qui conviendraient de conjuguer leurs efforts. Cela risquerait en effet de déboucher sur la création de plusieurs « réseaux européens pour la prévention des catastrophes ». Au nom du DKKV, qui assume actuellement la présidence du « Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH », M. Karl-Otto Zentel indique que ce réseau souhaite s'ouvrir à d'autres membres ; l'ensemble des plateformes nationales et points focaux sont invités à rejoindre la structure existante.

M. Barnes propose à M. Zentel d'exercer la fonction de président pour toutes les structures nationales existantes et les points focaux du CAH, et de convenir ensemble des principaux aspects à prendre en compte — sur la base des éléments ayant été dégagés. Faute de temps, la discussion devra se poursuivre par courrier électronique.

⁷ Disponible sur le site www.unisdr.org/europe – Meeting of European National Platforms and HFA Focal Points for DRR.

A la suite de ces échanges de vue, les participants s'accordent à dire que si l'on veut faciliter la coopération de toutes les plateformes nationales au sein d'un réseau européen, il faudrait prendre en compte les différences d'organisation de chacune des plateformes ainsi que le mandat dont elles sont investies. Cette question devra être approfondie et débattue plus amplement lors des prochaines réunions.

Il est en outre noté que les réunions des plateformes nationales et des points focaux du CAH pourraient être organisées deux fois par an plutôt qu'une.

6. Conclusions

Les conclusions et réflexions issues de la réunion sont consignées ci-après :

- un réseau européen permet de formaliser la coopération entre plateformes nationales et de soutenir la création de nouvelles structures ainsi que le travail en réseau ;
- cela offre aussi la possibilité de constater les progrès accomplis en matière de RRC et de mettre en exergue les évolutions et bonnes pratiques communes ;
- la signature du mémorandum entre le Secrétariat de l'ONU/SIPC et le Conseil de l'Europe (accord EUR-OPA Risques majeurs) a officialisé le partenariat existant entre ces deux acteurs ;
- la réunion a permis de prendre acte des acquis et des progrès accomplis jusqu'à présent dans l'application du Cadre d'action de Hyogo en Europe, et de faire le point globalement en ce qui concerne les plateformes nationales;
- la réunion a permis un partage d'informations concernant les principes directeurs et les délais fixés pour la rédaction du rapport d'évaluation globale en vue de la deuxième session de la plateforme mondiale ;
- les participants ont convenu que l'outil en ligne de suivi du CAH est un bon moyen d'éviter les doubles emplois et d'améliorer la visibilité des pays sur la scène internationale. Cela aidera à construire une grande base de données RRC au niveau national;
- une auto-analyse régulière est considérée comme un important outil de suivi des progrès ;
- l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe sont deux démarches qui se recouvrent en partie, essentiellement parce que diverses activités s'inscrivent à la fois dans une logique de réduction des risques et dans une logique d'adaptation;
- le jumelage de plateformes nationales est jugé bénéfique, mais il est aussi fait état de la nécessité de mieux définir la notion et les objectifs du jumelage.

7. Clôture de la réunion et prochaines étapes

Les participants conviennent de l'importance d'une telle réunion pour connaître les perspectives et les prochaines étapes du renforcement de la coopération et du travail en réseau. A cet égard, la rencontre :

 a permis d'informer des prochaines manifestations et activités: activités du Réseau européen de plateformes nationales qui regroupe des partenaires français, allemands et suisses; séminaires organisés par la France ou par l'Italie (comme la conférence sur le rôle de la protection civile face aux nouveaux enjeux prévue dans le cadre de la réunion internationale qui se tiendra à Genève en juin) ; initiatives du secrétariat de l'ONU/SIPC Europe à l'intention des plateformes nationales (bonnes pratiques en matière de publication, boîte à outils pour les plateformes nationales et les points focaux du CAH, deuxième réunion consultative des plateformes nationales et des points focaux à Panama, etc.) ;

- a mis en lumière les nouveaux défis et opportunités, maintenant que le changement climatique est devenu un phénomène d'actualité à l'échelle du globe. La Suède a préparé un rapport plus important et un document d'orientation sur la Suède face au changement climatique, qui met en exergue plusieurs scénarios locaux (les Suédois semblent être les plus avancés dans ce domaine en Europe). Bien qu'il ne s'agisse pas d'une publication de la plateforme nationale, certains de ses membres ont participé aux débats. En Allemagne, le DKKV (la plateforme nationale) fait partie du groupe de travail sur les « phénomènes extrêmes » de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il est aussi associé à la préparation d'un plan d'action national d'adaptation au changement climatique. En sa qualité de président du Réseau européen de plateformes nationales, le DKKV a aussi réuni les commentaires des plateformes nationales et des points focaux d'Europe concernant le Livre vert de la Commission européenne sur l'adaptation au changement climatique. Le réseau prévoit également d'organiser une rencontre des plateformes nationales comportant un volet « Changement climatique » à l'occasion de la conférence internationale IDRC sur la réduction des catastrophes qui aura lieu en août 2008 (détails à préciser). La France se dispose à présider l'Union européenne à compter du 1er juin 2008 et envisage de tenir en novembre 2008 une réunion sur le thème de l'Europe face aux catastrophes, axée sur le changement climatique avec la collaboration des plateformes nationales et les points focaux notamment.
- a permis aux plateformes nationales et aux points focaux du CAH de partager enseignements, informations et connaissances ;
- a souligné le fait que, depuis Bali, la RRC fait partie intégrante des négociations sur le changement climatique ;
- convient que l'ONU/SIPC diffusera un projet de texte portant sur le concept de jumelage et devant être distribué aux plateformes nationales et aux points focaux du CAH en Europe pour qu'un accord intervienne sur certaines définitions et notions relatives à cette grande possibilité de coopération.

Tout au long de la rencontre, il a été recommandé de :

- souligner le lien entre RRC et adaptation au changement climatique ;
- de renforcer la coopération et les échanges bilatéraux entre plateformes nationales, le mouvement devant se développer à partir de la base.
- développer encore la coopération et une approche concrète de la question ;
- identifier les enjeux communs qu'il faudra aborder à l'avenir ;
- susciter un engagement fort sur la RRC, à tous les niveaux ;
- identifier de grandes manifestations publiques qui pourraient être l'occasion de sensibiliser aux questions de réduction des risques de catastrophe (activités de communication et de diffusion);
- profiter de la présidence française de l'UE pour mettre la RRC sur le devant de la scène ;
- privilégier désormais les échanges législatifs plutôt que les échanges d'expériences entre plateformes nationales afin de rationaliser les efforts et commencer à développer des activités concrètes liées à la RRC;
- commencer à tirer parti des possibilités qui ont été mises en avant lors de la réunion (par exemple utilisation par les plateformes nationales des ressources de centres spécialisés);

- s'employer à définir un concept général du jumelage ;
- la question de ce qu'il faut entendre par « plateforme nationale européenne » n'a pas du tout été abordée.

L'ONU/SIPC remercie les participants des discussions constructives et fructueuses de ces deux journées. Le nombre de délégués nationaux témoigne de l'intérêt porté à la RRC en Europe. La réunion doit être considérée comme une initiative visant à renforcer les contacts et à favoriser les échanges d'informations entre les plateformes nationales et les points focaux du CAH au niveau régional. Les débats ont mis en lumière le potentiel de coopération en réseau dans différents domaines de la RRC au niveau européen.

Le Conseil de l'Europe remercie aussi les participants de leurs contributions.

Clôture de la réunion.

Annexe 1

PARTICIPANTS

ANDORRA

Mr. Francesc ARENY (Observer to the Council of Europe EUR-OPA), Directeur Protection Civile Gouvernement de la Principauté d'Andorre, C. Verge del Remei 4-12 - AD 500 ST COLOMA

Tel: +37.6.32.86.80 Fax: +37.6.89.09.00 e-mail: francesc areny@govern.ad

ARMENIA

Mr Stepan BADALYAN, Counselor to the Minister of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, Director of the European Interregional Centre for Training of Rescuers, 10, Byron Str., 0009 YEREVAN

Tel: +37.4.10.54.49.92 / +37.4.91.23.00.37 Fax: +37.4.10.54.49.92 e-mail: ectr@europe.com

AZERBAIJAN

Mr. Etibar MIRZAYEV, Major General, Deputy Minister of Emergency Situations of Azerbaijan Republic P.O. 1065, Tbilisi Avenue, 57, BAKU CITY

Tel: +99.4.12.51.20.013 – 51.20.173 Fax: +99.4.12.51.20.039 e-mail: arguge@gmail.com; iad-ministry@rambler.ru; h.natavan@yahoo.com

Mr. Arguge KALANTARLY, Head of the International Activity Department, Ministry of Emergency Situations of the Republic of Azerbaijan, P.O. 1065, Tbilisi Avenue, 57, BAKU CITY Tel: +99.4.12.51.20.013 – 51.20.173 Fax: +99.4.12.51.20.039 e-mail: arguge@gmail.com; iad-ministry@rambler.ru; h.natavan@yahoo.com

BELGIUM

Mrs. Monique BERNAERTS, Directeur Planification d'Urgence, Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise, Service Public Fédéral Intérieur, Rue Ducale, 53, B-1000 BRUXELLES Tel: +32.2.50.64.770 / 50.64.711 Fax: +32.2.50.64.709 e-mail: monique.bernaerts@ibz.fgov.be

Mrs. Alexandra SONCK, Attaché, Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise, Service Public Fédéral Intérieur, Rue Ducale, 53, B-1000 BRUXELLES
Tel: +32.2.506.47.13 Fax: +32.2.506.47.09 e-mail: alexandra.sonck@ibz.fgov.be

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Mr. Milivoje POPOVIC, Head of Ministry of Security, 71000 SARAJEVO Tel: +38.7.33.21.99.23 / 78.02 e-mail: milivoje.popovic@msb.gov.ba

BULGARIA

Ms. Deyana ZARKOVA, Chief Expert in National Training Center and Preparation of the Private Sector Directorate, Ministry of State Policy for Disasters and Accidents, 6 Sveta Nedelya Sq., 1040 SOFIA

Tel: + 35.9.29.40.14.93 Fax: + 35.9.29.40.14.93 e-mail: <u>d.zarkova@mdpba.government.bg</u>

Ms. Gloria STOYANOVA, Junior expert, International Activity Directorate, Ministry of State Policy for Disasters and Accidents, 6 Sveta Nedelya Sq., 1040 SOFIA Tel: + 35.9.29.40.14.31 Fax: + 35.9.29.89.89.52 e-mail: g.stoyanova@mdpba.government.bg

CROATIA

Mr. Damir CEMERIN, Head of the Director's Office, National Protection and Rescue Directorate, Nehajska 5, 10000 ZAGREB

Tel: +38.5.13.65.00.83 Fax: +38.5.13.65.00.25 e-mail: <u>kabinet@duzs.hr</u>; damir.cemerin@duzs.hr

Ms. Tamara KOPAL, International Relations Desk Officer, National Protection and Rescue Directorate, Nehajska 5, 10000 ZAGREB

Tel: +38.5.13.65.00.57 Fax: +38.5.13.65.00.25 e-mail: <u>tamara.kopal@duzs.hr</u>

FRANCE

Mr. René FEUNTEUN, Secrétaire du COPRNM, Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, 20 avenue de Ségur, F - 75007 PARIS Tel: +33.1.42.19.15.63 Fax: +33.1.42.19.14.79 / 14.63 e-mail: rene.feunteun@environnement.gouv.fr

Mr. Philippe NARDIN, Relations Internationales, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, Ministère de l'Intérieur 87-95 quai du Docteur Dervaux, F-92600 ASNIERES SUR SEINE

Tel: +33.1.56.04.76.71 / 75.58 Fax: +33.1.56.04.76.63 / 75.62 e-mail: philippe.nardin@interieur.gouv.fr

Mr. Yves LE BARS, Deputy Chairman of the Association Française pour la Prévention des Risques Naturels (AFPCN), C/O Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts, 19 avenue du Maine, 75732 cedex 15 PARIS

Tel: +33.1.45.49.88.36 e-mail: afpcn@engref.fr

Mrs. Gertrud GRECIANO (Expert to the Council of Europe EUR-OPA), Professeur des universités, emerite, universite Marc Bloch, Strasbourg, 5, rue du Gal de Gouvello, F-67700 SAVERNE

Tel: +33.3.88.71.25.71 e-mail: greciano@wanadoo.fr

GEORGIA

Mr. Revaz ENUKIDZE, Head of the Department of Sustainable Development Ministry of Environment Protection and Natural Resources of Georgia, 6 Gulua str. 0114 TBILISI

Tel: +99.5.32.72.72.22 Fax: +99.5.32.72.72.43 e-mail: r.enukidze@moe.gov.ge

Mr. Irakli GHYALDAZE

GERMANY

Mr. Karl-Otto ZENTEL, Chief Executive Officer of the German Committee for Disaster Reduction (DKKV), Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge e.V., Friedrich-Ebert-Allee 40, 53113 BONN

Tel: +49.2.28.44.60.18.27 Fax: +49.2.28.44.60.18.36 e-mail: zentel@dkkv.org

GREECE

Mr. Foivos STAMBOLIADIS, Advisor to the General Secretariat of Civil Protection, Ministry of the Interior, Public Administration and Decentralization, Evangelistrias 2, GR-10563 ATHENS

Tel: +30.2.10.33.59.968 Fax: +30.2.10.33.59.935 e-mail: <u>fstamboliadis@gscp.gr</u>

ITALY

Dr. Alessia CLEMENTE, Civil Protection, Via Ulpiano, 11 - Via Vitorchiano, 2 – ROMA Tel: +39.0.66.82.04.200 e-mail: alessia.clemente@protezionecivile.it

Mr. Giovanni DE SIERVO, Civil Protection, Via Ulpiano, 11 - Via Vitorchiano, 2 – ROMA Tel: +39.0.66.82.02.171 e-mail: giovanni.desiervo@protezionecivile.it

LEBANON

Mr. Alexandre SURSOCK, Directeur, Centre National de Géophysique, Achrafieh 1100-2040 BEYROUTH

Tel: +96.1.49.81.885 Fax: +96.1.49.81.886 e-mail: asursock@cnrs.edu.lb

LUXEMBOURG

Dr. Michel FEIDER, Directeur, Administration des Services de Secours, 1, rue Robert Stümper, L-2557 LUXEMBOURG

Tel: +35.2.49.77.14.06 Fax. +35.2.49.77.17.71 e-mail: <u>michel.feider@secours.etat.lu</u>

FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Mr. Mihail GAREVSKI, Director of the Institute of Earthquake Engineering and Engineering Seismology, (IZIIS), University "St. Cyril and Methodius", Salvador Aliende St. 73, POB 101, 1000 SKOPJE

Tel: +38.9.23.10.77.01 Fax. +38.9.23.11.21.63 e-mail: <u>garevski@pluto.iziis.ukim.edu.mk</u>

Mr. Zoran MILUTINOVIC (Expert to the Council of Europe EUR-OPA), Chair of the Network of Specialised Centres of the Agreement, Director, ECILS, Institute of Earthquake Engineering and Engineering Seismology, University « Ss.Cyril and Methodius » Skopje, Salvador Allende St. 73, P.O.Box 101 1000 SKOPJE

Tel: +38.9.2.31.07.747 Fax: +38.9.2.31.12.163 e-mail: <u>zoran@pluto.iziis.ukim.edu.mk</u>

MALTA,

Mr. Peter CORDINA, Director of the Department of Civil Protection, Ta' Kandja, CMR 02 SIGGIEWI

Tel: +35.6.21.46.26.10 Fax: +35.6.21.26.26.07 e-mail: peter.cordina@gov.mt

PRINCIPALITY OF MONACO

Mr. Tony VARO, Commandant – Chef du Bureau de la Sécurité Civile Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco, 11, avenue du Port – MC 98000 MONACO Tel: +377.93.15.60.16 Fax: +377.93.15.60.08 e-mail: tvaro@gouv.mc

MOROCCO

Mrs. Rajae CHAFIL, Inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement pour la région de Rabat-Sale, Zemmour-Zaers, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, 39, rue Jbel Tazakka, Agdal, RABAT

Tel: +21.2.37.68.60.11 / 68.07.76 Fax: +21.2.37.68.07.79 e-mail: <u>chafil.irate@yahoo.fr</u>

NORWAY

Mr. Petter NULAND, Senior Advisor at the Norwegian Directorate for Civil Protection and Emergency Planning, NOREPS, Innovation Norway, PO Box 448 Sentrum, NO–0104 OSLO Tel: +47.3.34.12.500 e-mail: petter.nuland@dsb.no

PORTUGAL

Ms. Patricia PIRES, Head of Risk and Early Warning Division, National Authority for Fire and Civil Protection, Av. do Forte em Carnaxide 2794-112 CARNAXIDE

Tel: +35.1.21.42.47.100 e-mail: patricia.pires@prociv.pt

ROMANIA

Mr. Iuliu BARA, Personal Adviser to the Minister for Development, Public Works and Housing, Str. Apolodor, nr.17, latura Nord, 050741, Sector 5, BUCHAREST Tel: +40.7.27.30.08.76 Fax: +40.3.72.11.14.58 e-mail: <u>iuliu.bara@mdlpl.ro</u>; <u>bgy@mt.ro</u>

Mr. Nicolae MERLA, Ministry of Interior and Administration Reform - General Inspectorate for Emergency Situations – Prevention inspection - Civil Protection Directorate, 46 Banu Dumitrache, Sector 2 – BUCHAREST

Tel: + 40.7.40.13.28.99 Fax: +40.2.12.42.09.90 e-mail: merla.nicolae@mira.gov.ro

RUSSIAN FEDERATION

Mr. Vladimir KAKUSHA, Deputy Director, Dept. of International Co-operation, EMERCOM of Russia, Teatralny pr. 3, 109012 MOSCOW

Tel: +74.9.56.28.75.15 Fax: +74.9.56.23.42.29 e-mail: <u>kakusha@mchs.gov.ru</u>

SAN MARINO

Dr. Giuseppe D'ERMO, Ministro consigliere Centre Européen pour la Médecine des Catastrophes (CEMEC), Ospedale di Stato, Via Toscana, Cailungo 47031 SAN MARINO Tel: +37.8.99.45.35 Fax: +37.8.90.37.06 e-mail: cemec@iss.sm

SLOVENIA

Ms. Biljana ZUBER, Senior adviser for international relations at the Administration of the Republic of Slovenia for Civil Protection and Disaster Relief, Vojkova cesta 61, 1000 LJUBLJANA

Tel: +38.6.14.71.32.40 e-mail: biljana.zuber@urszr.si

SWEDEN

Mr. Claes-Uno BRASK, Coordinator at the Planning, Construction and Environment Department at the Swedish Rescue Services Agency, 65180 KARLSTAD Tel: +46.5.41.35.070 e-mail: claes-uno.brask@srv.se

SWITZERLAND

Ms. Corinne VONLANTHEN, Secretaire Executif at the Swiss National Platform for Natural Hazards (PLANAT), c/o Office fédéral de l'environnement (OFEV) Worblentalstrasse 68 - 3003 - BERN

Tel: +41313241781 e-mail: corinne.vonlanthen@bafu.admin.ch

Mr. Giancarlo BULETTI (Observer to the Council of Europe EUR-OPA), Senior Advisor, Federal Departement of Foreign Affairs, Swiss Agency for Development and Cooperation SDC, Humanitarian Aid and SHA, Multilateral Affairs Sägestr. 77, Köniz CH 3003 BERN Tel: +41.3.13.22.63.08 Fax: +41.3.13.24.16.84 e-mail: giancarlo.buletti@deza.admin.ch; giancarlo.buletti@bluewin.ch

TURKEY

Mr. Demir AKIN, Disaster Management Expert, Ministry of Public Works and Settlement, General Directorate of Disaster Affairs, Afet sleri Genel Mudurlugu Eskisehir Yolu 10.km 06530 ANKARA

Tel: +90.3.12.28.73.645

Fax: +90.3.12.28.78.951

e-mail: akin@deprem.gov.tr

Mr. Atamer SEYMEN, Deputy General Manager, Ministry of Public Works and Settlement, General Directorate of Disaster Affairs, Afet sleri Genel Mudurlugu Eskisehir Yolu 10.km 06530 ANKARA

Tel: +90.3.12.28.78.951 Fax: +90.3.12.28.72.680 e-mail: <u>Atamer.seymen@afet.gov.tr</u>

Mr. Bekir TUEZEL, Head of Department, Ministry of Public Works and Settlement, General Directorate of Disaster Affairs, Afet sleri Genel Mudurlugu Eskisehir Yolu 10.km 06530 ANKARA

Tel: +90.3.12.28.73.645

Fax: +90.3.12.28.78.951

e-mail: tuzel@deprem.gov.tr

Mr. Necdet SEYFE, President of the European Natural Disasters Training Centre, Afet sleri Genel Mudurlugu Eskisehir Yolu 10.km 06530 ANKARA

Tel. +90.3.12.28.55.271

Fax. + 90.3.12.28.59.845

e-mail: necdet.seyfe@afet.gov.tr

UKRAINE

Mr. Viktor POYARKOV, Executive Director of the European Centre of Technological Safety, TESEC, General Naumov St., Kyiv - 164, 03164 KIEV

Tel: +38.0.50.31.24.024

Fax: +38.0.44.33.25.905 e-mail: poyarkov@i.kiev.ua

UNITED KINGDOM

Mr. Steven BARNES, Civil Contingencies Secretariat, Cabinet Office, 22 Whitehall SW1A 2WH -LONDON -

Tel: +44.2.07.27.65.087 e-mail: Steven.Barnes@cabinet-office.x.gsi.gov.uk

VATICAN CITY STATE (HOLY SEE)

Msgr. Francesco FOLLO (Observer to the Council of Europe EUR-OPA), Observateur du Saint Siège auprès de l'Unesco, 1 rue Miollis, F75732 cedex 15 PARIS

Tel: +33.1.45.68.33.13 Fax: +33.1.43.06.28.91 e-mail: op.saint-siege@unesco.org

Mrs. Florence MOTTE (Observer to the Council of Europe EUR-OPA), Représentation Permanente du Saint Siège auprès de l'Unesco,1 rue Miollis, F75732 cedex 15 PARIS Tel: +33.1.45.68.33.13 Fax: +33.1.43.06.28.91 e-mail: op.saint-siege@unesco.org

INTERNATIONAL ORGANISATIONS

ASIAN DISASTER REDUCTION CENTER

Ms. Etsuko TSUNOZAKI, Senior Researcher at the Asian Disaster Reduction Center, Hitomiraikan 5F, 1-5-2, Wakinohama-kaigan-dori, Chuo-ku, KOBE CITY, HYOGO PREFECTURE

Tel: +81.7.82.62.55.40 Fax: +81.7.82.62.55.46 e-mail: tsunozaki@adrc.or.jp

COUNCIL OF EUROPE

Parliementary Assembly

Madame Agnès NOLLINGER, Secretary, Committee on the Environment, Agriculture, Local and Regional Affairs

Tel: +33.3.88.41.22.88 Fax. +33.3.88.41.27.76 e-mail: agnes.nollinger@coe.int

Congress

Madame Marité MORAS, Secrétaire de la Commission du Développement Durable, Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux

Tel: +33.3.88.41.22.33 Fax: +33.3.88.41.37.47 / 27 51 e-mail: marite.moras@coe.int

Executive Secretariat of the EUR-OPA Major Hazards Agreement

Mr Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Executive Secretary/ Secrétaire Exécutif

Tel: +33.3.88.41.22.59 Fax: +33.3.88.41.27.87 e-mail: <u>eladio.fernandez-galiano@coe.int</u>

Mr Francesc PLA, Secretary of the Committee of Permanent Correspondents / Secrétaire du Comité des Correspondants Permanents

Tel: +33.3.90.21.49.30 Fax +33.3.88.41.27.87 e-mail: <u>francesc.pla@coe.int</u>

Mrs. Linda ROLLIN

EUR-OPA Major Hazards / Council of Europe, F-67075 STRASBOURG Tel: +33.3.88.41.29.37 Fax: +33.3.88.41.27.87 e-mail: linda.rollin@coe.int

Mrs. Caroline SIEBECKE

EUR-OPA Major Hazards / Council of Europe, F-67075 STRASBOURG

Tel: +33.3.88.41.35.22 Fax: +33.3.88.41.27.87 e-mail: <u>caroline.siebecke@coe.int</u>

EUROPEAN COMMISSION

Mr. Thomas DE LANNOY, Administrator at the European Commission, Directorate-General Environment - Civil Protection Unit, Avenue de Beaulieu 5 B-1040 BRUSSELS Tel: +32.2.29.86.796 e-mail: thomas.de-lannoy@ec.europa.eu

EUROPEAN FORUM FOR LOCAL AND REGIONAL DISASTER MANAGEMENT

Mr. Jan MANS, President, European Forum for Local and Regional Disaster Management Herdenkingsplein 25 D, NL-6211 PX MAASTRICHT

Tel:+31.6.38.75.96.03 e-mail: janmans@home.nl

Harrie JEURISSEN, Secretary General, European Forum Local and Regional Disaster Management, Herdenkingsplein 25D, NL 6211 PX MAASTRICHT Tel: +31.6.51.84.05.36 e-mail: harrie.jeurissen@vng.nl

ORGANIZATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD)

Prof. Alberto MONTI, Organization for Economic Co-operation and Development, 2, rue André Pascal, F-75775, Cedex 16 PARIS

Tel: +33.1.45.24.82.00 Fax: +33.1.45.24.85.00 e-mail: <u>alberto.monti@oecd.org</u>; <u>alberto.monti@unibocconi.it</u>

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO)

Mr. Maciej NALECZ, Directeur de la Division des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur

Mr. Badaoui ROUHBAN, Chief, Section for Disaster Reduction, 1, rue Miollis F - 75732 Cedex 15 PARIS

Tel: +33.1.45.68.41.20 Fax: +33.1.45.68.58.21 e-mail: <u>b.rouhban@unesco.org</u>

Mrs. Aissatou GAKOU

Tel: +33.1.45.68.39.33 e-mail: a.gakou@unesco.org

Ms. Juliana Chaves CHAPARRO, Associate Expert Tel: +33.1.45.68.39.33 e-mail: <u>c.chaparro@unesco.org</u>

Mr. Takashi IMAMURA, Programme Specialist Tel: +33.1.45.68.38.92 e-mail: t.imamura@unesco.org

Ms. Kristine TOVMASJANA, Assistant ,Programme Specialist

Tel: +33.1.45.68.40.88 e-mail: k.tovmasjana @unesco.org

UNITED NATIONS, SECRETARIAT FOR THE INTERNATIONAL STRATEGY FOR DISASTER RECUTION (UN/ISDR)

Mr. Sálvano BRICEÑO, Director of UN/ISDR, International Environment House II, Office 3-63, Chemin de Balexert 7-9, CH - 1219 GENEVA

Tel: 41.2.29.17.89.08 Fax. 41.2.29.17.89.64 e-mail: briceno@un.org

Ms. Paola ALBRITO, Regional Coordinator Europe UN/ISDR, International Environment House II, Chemin de Balexert 7-9, CH - 1219 Chatelaine, GENEVA

Tel: +41.2.29.17.89.05 Fax: +41.22.917.89.64 e-mail: <u>albrito@un.org</u>

Mr. Lars BERND, Programme Officer UN/ISDR, International Environment House II, Chemin de Balexert 7-9, CH - 1219 Chatelaine, GENEVA

Tel: +41.2.29.17.88.84 Fax: +41.2.29.17.89.64 e-mail: bernd@un.org

Ms. Anne-Lise BOURGEOIS, Intern UN/ISDR, International Environment House II, Chemin de Balexert 7-9, CH - 1219 Chatelaine, GENEVA

Tel: +41.2.29.17.86.71 Fax. 41.2.29.17.89.64 e-mail: bourgeoisa@un.org

Annexe 2





Réunion des plateformes nationales européennes et des points focaux du Cadre d'action de Hyogo (CAH) (Paris, 24-25 avril 2008)

accueillie par l'UNESCO à l'occasion de la réunion des correspondants permanents de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs du Conseil de l'Europe

Projet d'ordre du jour

24 avril – Réunion organisée dans le cadre du programme de travail des correspondants permanents de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs Maison de l'Unesco – Salle XIII

14 h 30 Mots de bienvenue

- Conseil de l'Europe, Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (Iuliu Bara, président du Comité des correspondants permanents, et Eladio Fernández-Galiano, secrétaire exécutif de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs)
- Secrétariat de l'ONU/SIPC (Sálvano Briceño, directeur de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes)
- UNESCO (Badaoui Rouhban, chef de la section Prévention des catastrophes, secteur des sciences exactes et naturelles)
- Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH (DKKV, président du réseau, représenté par Karl-Otto Zentel)

14 h 50 Progrès accomplis dans les activités de prévention des risques

- Présentation par l'ONU/SIPC des progrès réalisés dans l'application du CAH (directives pour la préparation des rapports et présentation d'un plan de travail concernant le suivi, l'examen des progrès accomplis et les publications) (Paola Albrito, coordinatrice régionale Europe)
- Débat sur l'exposé et réflexion sur les principaux acquis à ce jour

15 h 45 - 16 h Pause café

16 h Possibilités de collaboration en matière de RRC en Europe Courts exposés sur les thèmes suivants :

- Les centres collaborateurs de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs et les synergies possibles avec les plateformes nationales européennes et les points focaux du CAH (Francesc Pla, responsable de programme, Accord EUR-OPA Risques majeurs)
- Evolutions récentes en Europe (Paola Albrito, coordinatrice régionale, ONU/SIPC Europe)
- Le réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH (DKKV, président du Réseau européen de plateformes nationales⁸ / Karl-Otto Zentel)
- UE/CE et RRC : développement d'une stratégie de prévention des catastrophes

Table ronde sur les possibilités d'action communes en matière de réduction des risques en Europe :

Centres collaborateurs, plateformes nationales et points focaux du CAH – comment progresser ?

S'appuyer sur les possibilités régionales pour relever les défis communs des plateformes nationales :

Priorité politique ? Coordination interministérielle ? Participation d'instances non officielles ? Atelier sur comment constituer une plateforme nationale ?

17 h 30 Signature du mémorandum de coopération entre le Conseil de l'Europe et le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ONU/SIPC)

25 avril Maison de l'Unesco, salle XVI Réunion présidée par M. Claes Brask (Suède)

9 h Questions communes à aborder à l'échelle européenne : examen des principaux problèmes en Europe et des moyens de progresser

- Adaptation au changement climatique et RRC : objectifs communs et temps forts (Introduction – Sálvano Briceño, directeur de l'ONU/SIPC)

Débat sur les objectifs communs et les principales manifestations

- Jumelage de plateformes nationales (Introduction – Lars Bernd, responsable de programme, ONU/SIPC)

Débat sur les objectifs communs et les principales manifestations

- Boîte à outils pour les plateformes nationales (Introduction – Lars Bernd, responsable de programme, ONU/SIPC)

Discussion sur l'état d'avancement de cette initiative

10 h 30 - 10 h 45 Pause café

_

⁸ Dans le présent document, nous parlons du Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux dans un souci de correction de la langue, mais l'accord signé entre l'AFPCN, DKKV et PLANAT fait référence à un réseau européen de plateformes nationales et de points focaux.

10 h 45 - Une plateforme européenne pour la RRC (Introduction – Sálvano Briceño, directeur de l'ONU/SIPC)

Débat sur le Réseau européen de plateformes nationales et sur le haut degré d'engagement politique en Europe

12 h Clôture de la réunion

A noter que le second jour la langue de travail sera l'anglais.

ANNEXE 3



Objet : Réunion des plateformes nationales européennes et des points focaux

du Cadre d'action de Hyogo à Paris, les 24 et 25 avril 2008

Hôte de la réunion : UNESCO

26 mars 2008

A l'attention des représentants des plateformes nationales et des points focaux du Cadre d'action de Hyogo (CAH)

Le Conseil de l'Europe (Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs) et le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ONU/SIPC), en collaboration avec le Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH⁹ (actuellement présidé par DKKV) a le plaisir de vous inviter, en tant que représentant de votre plateforme nationale ou point focal du CAH, à la réunion qui se tiendra à Paris les 24 et 25 avril 2008 (voir projet d'ordre du jour ci-joint).

Objectifs de la réunion :

- examiner et partager les informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (directives pour la préparation des rapports et présentation d'un plan de travail concernant le suivi, l'examen des progrès accomplis et les publications);
- exploiter les possibilités de partenariat entre plateformes nationales en Europe (Réseau européen de plateformes nationales ; jumelage entre plateformes nationales ; échanges et collaboration avec des instituts spécialisés) ;
- convenir des questions communes à aborder au niveau européen (examen des principaux défis en Europe et des moyens de progresser).

⁹ Dans le présent document, nous parlons du Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux dans un souci de correction de la langue, mais l'accord signé entre l'AFPCN, DKKV et PLANAT fait référence à un réseau européen de plateformes nationales et de points focaux.

Le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 — « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » —, adopté en 2005 à Kobe à l'issue de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, appelle à renforcer les plateformes nationales existantes et à soutenir celles qui sont en cours de constitution afin qu'elles jouent un rôle de catalyseur et rassemblent les principaux acteurs concernés à l'échelon national. C'est dans cette optique qu'a été organisée cette rencontre.

Le Secrétariat de l'ONU/SIPC dans le cadre de son mandat, le Conseil de l'Europe (Accord EUR-OPA Risques majeurs) conformément au programme d'activités adopté lors de la réunion de Marrakech, et le DKKV en tant qu'organisme chargé de recueillir toutes informations utiles sur les plateformes nationales en Europe, et en sa qualité de président du Réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH, se sont engagés à soutenir la création de plateformes nationales en Europe et leur coopération au niveau européen.

La réunion s'appuiera sur les conclusions de la réunion des plateformes nationales et des points focaux du CAH tenue à Strasbourg le 7 mai 2007 et identifiera les prochaines mesures pouvant être prises afin de faire progresser la prévention des risques en Europe.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Sálvano Briceño
Directeur
Secrétariat de l'ONU/SIPC

Eladio Fernández-Galiano Secrétaire exécutif Accord EUR-OPA Risques majeurs

Destinataires : Plateformes nationales européennes et points focaux du Cadre d'action de Hyogo